

BULLETIN DE PAIE

FICHE DE PAIE APPRENTI 1ER JUILLET 2012

BAREME		TYPE DE REMUNERATION			<p style="text-align: center;">SIMULATION APPRENTI 16 ans 1ère année de formation NIVEAU V 25%</p>		
TEMPS DE TRAVAIL		STATUT					
Temps complet		Contrat d'apprentissage					
TAUX D'EMPLOI	ACC DE TRAVAIL	REGIME DE COTISATION					
		Apprenti					
IND. DE RESIDENCE	TRANSPORT	PLAFOND SECU					
		100					
EMPLOI		ECHELON	VAL.POINT				
			0				
IND. RENUM	NBI	BASE HOR	TAUX HOR	SFT			
		151,67					
CODE	Libellé		Base ou nombre	TAUX	Montant	Cotisations patronales	
						Taux	Montant
	Rémunération apprenti		151,67	2,35	356,42		
	Ursaff FNAL Apprenti		195,78 *			0,1	0,20 €
	FNAL compl. (collectivité + de 20 agents)		195,78			0,4	0,78 €
	Ursaff solid. autonomiePP Appr		195,78			0,3	0,59 €
	Retraite IrcantecPP Apprenti		195,78			3,53	6,91 €
	Assedic Apprentis		195,78			6,4	12,53 €
	Taxe transport		195,78			taux propre à votre collectivité	
	Cotisation accident du travail		195,78			taux propre à votre collectivité	
DECLARE POUR LE MOIS							
BRUT FISCAL	NET FISCAL	AVANTAGE EN NATURE	NOMBRE HEURES	TOTAL GAINS	TOTAL DES RETENUES	TOTAL DES COTISATIONS**	
356,42	356,42		151,67	356,42			21,01 €
			NET A PAYER		356,42	EUROS	

* Base forfaitaire: $151,67h \times 9,22$ (SMIC horaire en vigueur au 1er janvier de l'année) $\times (25\% - 11\%) = 195,78$

** A ce total il faut ajouter les montants relatifs à la cotisation accident du travail et taxe transport.

La rémunération change en fonction du statut de l'apprenti, à savoir l'âge et l'année de formation

Ce bulletin est une simulation, il n'a aucune valeur contractuelle

